CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E57479** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE **06/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/10/2019
Capital : 6 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 79 B 40037

Siret : **316 113 208 00037**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4304590

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J285538D 1254000 / 001 628198

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J285538D 1254000 / 001 628198

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/10/2025

Raison sociale : **ETUDES INSTALLATION MAINTENANCE INDUSTRI**

RUE DU BREUIL
TECHNOLAND
25460 ETUPES

Téléphone : 03 81 94 23 23 **Fax :** 03 81 94 27 23
Portable : 03 81 94 27 23

Site Internet : www.eimi.fr
E-mail : eimi.etupes@eimi.fr

Responsabilité légale :
NARDIS SANDRO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 487 **Tranche de classification :** EFF6A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	19/09/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	08/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	14/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/12/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.